

05.10.  
2023

## Réaménagement provisoire de la piste cyclable de l'Avenue du Cabellou à Concarneau

En juin dernier, une piste cyclable unilatérale avec une bordure a été installée pour offrir une voie sécurisée aux cyclistes sur l'Avenue du Cabellou. Malheureusement, des dommages ont été constatés sur la bordure, créant des obstacles et des dangers potentiels pour les usagers à vélo.

Pour remédier à cette situation, Eurovia, l'entreprise prestataire de la ville, interviendra cette semaine pour retirer les bordures endommagées sur certains tronçons de l'avenue.

Ces incidents ont soulevé des questions quant à l'adaptabilité de l'aménagement actuel. Les impacts sur la bordure suggèrent que des ajustements sont peut-être nécessaires pour garantir la protection des cyclistes. Les bordures seront remplacées par un simple trait de peinture blanche pour délimiter la piste cyclable. De plus, des bornes signaleront les amorces de bordure, garantissant ainsi la sécurité des cyclistes.

Cette intervention, bien que provisoire, vise à assurer la sécurité des usagers de la piste cyclable en attendant la finalisation d'un nouvel aménagement définitif. Des scénarios alternatifs sont actuellement à l'étude et seront présentés au Conseil de quartier dans les prochains mois.

La Ville de Concarneau reste engagée dans la promotion de la mobilité douce et la protection des cyclistes. Les efforts continus visent à créer un environnement sûr et convivial pour les citoyens qui choisissent le vélo comme moyen de transport.

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



CONTACT PRESSE :  
Direction de la communication  
Bénédicte RAY-LE CORRE  
02 98 50 39 04  
benedicte.raylecorre@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238  
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : [www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)